

CR du groupe de travail «Chorus» du 18 septembre 2009
--

Déploiement de Chorus (*Chorus est au cœur d'un projet stratégique de refonte des systèmes d'information financière de l'Etat. Chorus est un nouvel outil informatique commun et intégré destiné à la gestion financière, budgétaire et comptable de l'Etat qui implique l'ensemble des administrations. A terme, Chorus est destiné à remplacer certaines des applications informatiques actuelles (NDL, CGL, India, NDC, TCC,...). L'Administration disposera alors d'une nouvelle cartographie des systèmes d'information, partagée par tous les utilisateurs, gestionnaires et comptables, en Administration centrale et déconcentrée* – extrait du site Chorus présentation de l'outil - mise à jour du 03 avril 2009) .

Le document de travail produit par l'Administration comprenait les sept fiches suivantes :

Fiche n°1 : Description des schémas d'organisation mis en œuvre avec CHORUS.

Le déploiement de CHORUS s'accompagne chez les gestionnaires de la mise en place de centres de services partagés (CSP ou plateforme). Les services gestionnaires prescripteurs conservent la compétence métier décisionnelle. Les demandes de paiement accompagnés des pièces justificatives sont adressées par le CSP au comptable assignataire.

Fiche n°2 : Organisation dans la situation où la plate-forme du gestionnaire et le comptable assignataire ne sont pas à la même résidence.

Fiche n° 3 : Organisation du travail pour le compte d'une autre DDFiP.

Fiche n° 4 : Gestion des tiers dans Chorus.

Les tiers sont clients ou fournisseurs, ils sont désormais gérés par une base nationale unique, contrairement à NDL. Les tiers sont contrôlés au travers des RIB et de la qualité du référentiel.

Fiche n° 5 : La mission de restitution et d'analyse dans Chorus.

Le DDFiP valorise l'information budgétaire et comptable dans son département(animation de la fonction comtable dans son département et analyse-valorisation de l'information comptable auprès des partenaires. Pour cela le DDFiP dispose des fonctionnalités « standards » ou « infocentre » de CHORUS.

Les informations concernent notamment la programmation, la gestion budgétaire, le domaine dépense, les recettes non fiscales, et la comptabilité.

Fiche n° 6 : Le CHD dans Chorus.

CHORUS s'appuie sur la méthodologie du CHD acuellement appliquée dans le réseau mais en apportant des améliorations fonctionnelles pour le travail quotidien des comptables ainsi que pour satisfaire aux observations formulées par la Cour des Comptes afin d'améliorer la qualité comptable.

Fiche n° 7 : Paramétrage du délai de paiement à 30 jours dans CHORUS.

Le paiement à échéance est la modalité de paiement et permet la liquidation automatique des intérêts moratoires. Par exception, les paiements urgents peuvent être réalisés immédiatement.

Fiche n° 8 : La vague de déploiement 2011.

Le déploiement est progressif : V1, V2 en 2008-2009 dans 2 régions puis V3, V4, V5 en 2009-2010 pour arriver à la généralisation avec V6 en 2011.

Fiche n° 9 : Déploiement de CHORUS dans les services Dépense – impact emploi.

Quatre principes directeurs ont été retenus : cadre de l'ORE, volume national d'emplois « dépenses » maintenu en 2010, équité de traitement pour les services, équipe d'encadrement maintenue en l'état.

Etaient notamment présents, du côté de l'Administration : M. Vincent MAZAURIC (Directeur, Adjoint au Directeur Général, chargé du pôle gestion publique), David LITVAN (Chef du service comptable de l'Etat), Odile LEMARCHAND (Chef de la mission de préparation de la DGFIP à la mise en œuvre de Chorus), Karine CHANQUOY-JACQUET (chef du bureau CE 2A – Dépenses de l'Etat rémunérations et pensions), Hugues PERRIN (Sous-Directeur RH2) .

Etaient notamment présents, du côté des O.S. : tous les syndicats dont : SNCT-CGC et CGC Impôts, Le SNCT-CGC était représenté par P GAILLARD et Daniel. HUON (Secrétaire général adjoint) et la CGC-Impôts par Jacques BALLESTER (Secrétaire Général).

Vincent MAZAURIC souligne l'importance de ce nouvel outil qui implique l'ensemble des partenaires (Ministères) et il précise qu'un point d'information sera fait régulièrement.

La Direction précise que la distinction des fonctions entre gestionnaires et comptables n'est pas brouillée. Le comptable conserve ses prérogatives.

Le déploiement de CHORUS s'accompagne chez les gestionnaires de la mise en place de centres de services partagés (CSP), également appelés plate-formes. Il n'existe pas forcément une correspondance entre d'une part les CSP et les services dépenses implantés à la DGFIP.

Ainsi plusieurs schémas d'assignation des dépenses sont possibles :

- *le CSP de l'ordonnateur et le comptable assignataire sont situés dans le même département.*
- *le CSP de l'ordonnateur et le comptable assignataire sont situés dans des départements différents*

♣ ***

Le SNCT-CGC souhaite obtenir des indications sur l'incidence du déploiement de la version V4 de Chorus sur l'implantation des personnels ?

L'Administration n'est pas en mesure de répondre précisément à cette question tout simplement du fait qu'elle ne connaît pas le dimensionnement exact des CSP qui seront mis en place. Cependant les représentants de l'Administration souhaitent préciser que l'impact sur les effectifs des services dépenses sera très faible et qu'en tout état de cause aucun déplacement d'office n'est à envisager.

Compte tenu des enjeux (fiabilité, certification des comptes,...) le SNCT-CGC demande des précisions sur les expérimentations qui seront menées préalablement au déploiement de la V6 (la comptabilité deviendra maîtresse dans CHORUS, et les applicatifs actuels de comptabilité seront débranchés (CGL, NDC, TCC...)) ?

Les représentants de l'Administration indiquent que des tests ou des expérimentations seront menés... Les modalités restent à définir...

Un nouveau GT CHORUS se déroulera le 27 octobre 2009 (calendrier prévisionnel).
